

Les Souverains Du Monde

Ferdinand Ludwig
von Bressler und Aschenburg



C
Bibliotheca Patatina

LES
SOUVERAINS
D U
M O N D E.

OUVRAGE QUI FAIT CONNOISTRE
la Généalogie de leurs Maisons , l'Etendue
& le Gouvernement de leurs Etats , leur
Religion , leurs Revenus , leurs Forces , leurs
Titres , les lieux de leurs Residences , leurs
Prétentions , leurs Armoiries , & l'Origine
historique des Pieces ou des Quartiers qui
les composent.

AVEC UN CATALOGUE DES AUTEURS
QUI EN ONT LE MIUX ECRIT.

*Nouvelle Edition , corrigée , augmentée , & conduite jusqu'en
à la fin de l'année 1733.*

TOME IV.



A P A R I S ,

Chez G. CAVELIER , Libraire , rue Saint Jacques ,
près la Fontaine Saint Severin , au Lis d'or .

M. D C C. X X X I V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

T A B L E
D E S C H A P I T R E S
E T S U J E T S P R I N C I P A U X

Contenus dans ce quatrième Volume.

S E C T I O N I.

I.	<i>La Republique des Suisses & celle de Geneve,</i>	page 1
II.	<i>Le Pape,</i>	54
III.	<i>Le Roi de Sardaigne Duc de Savoie,</i>	81
IV.	<i>Le Grand Duc de Toscane,</i>	108
V.	<i>Le Duc de Mantoue,</i>	128
VI.	<i>Le Duc de Parme,</i>	148
VII.	<i>Le Duc de Modene,</i>	159
VIII.	<i>Le Duc de Mirandole,</i>	174
IX.	<i>Le Prince de Monaco,</i>	182
X.	<i>Le Duc de Massa Prince de Carrara,</i>	
		193
XI.	<i>Le Prince de Trivulce,</i>	202
XII.	<i>La Republique de Venise,</i>	210
XIII.	<i>La Republique de Genes,</i>	244
XIV.	<i>La Republique de Lucque,</i>	262
XV.	<i>La Republique de Saint Marin,</i>	271

T A B L E.

XVI. *La République de Raguse*, 274

S E C T I O N I I.

I.	<i>Le Roi de Portugal</i> ,	279
II.	<i>Le Roi d'Espagne</i> ,	318
III.	<i>Le Roi de France</i> ,	356
IV.	<i>Le Dus de Lorraine</i> ,	450
V.	<i>La République de Hollande</i> , ou des Provinces-Unies des Païs-Bas,	493
VI.	<i>Le Roi de la Grande Bretagne</i> ,	533
VII.	<i>Le Roi de Dannemarc</i> ,	587
VIII.	<i>Le Roi de Suede</i> ,	618

LA REPUBLICA



XI.

LE PRINCE DE TRIVULCE.

Sa Génealogie. **A**NTOINE THÉODORE Gallio Prince de Trivulce , né le 22. Mai 1692. succeda à son pere en 1707. Il est fils de Caetan Gallio Prince de Trivulce , mort le 28. Juillet 1707. & de Lucrece Marie Borromée , fille de René Comte d'Arona. Caetan Gallio pris le nom & les armes de Trivulce après la mort de son cousin Antoine Theodore Trivulce dernier Prince de la Maison de Trivulce , mort sans enfans le 26. Juillet 1678. Caetan Gallio étoit fils de Ptolomé Gallio Duc d'Alvito & d'Octavie , fille de Jean Jacques Theodore Prince de Trivulce Comte de Melzi , Prince du saint Empire Romain , de Musocco & de Valle Misolcina ; petit-fils de François Gallio Duc d'Alvito & de Justine Borromée , fille de René Comte d'Arona ; & arriere-petit-fils de Ptolomé Gallio Duc d'Alvito , & Comte delle tre Pievi , & de Barbe Porra. Les enfans de Caetan Gallio sont ,

I. Octavie, née en 1693.

II. Antoine Theodore Prince de Trivulce d'à-présent.

III. Justine Marie, née en 1695.

Les enfans de Ptolomé Gallio grand-pere du Prince de Trivulce sont,

I. Caetan Gallio, dont on a parlé.

II. François Gallio Duc d'Alvito.

III. Flaminie Gallio, mariée avec Jérôme Buon-Compagno quatrième Duc de Sora morte en 1679.

La famille de Gallio est de la premiere Origine Noblesse du païs de Novocomo, elle a donné deux Cardinaux à l'Eglise Romaine. Ptolomé Gallio fut fait Cardinal en

1565. par le Pape Pie IV. il mourut Evêque de Porto & Sous-Doïen du sacré College en 1605. étant âgé de 80. ans.

Ce Cardinal acheta de Philipe II. Roi d'Espagne le Comté delle tre Pievi, situé dans le Milanois & le donna à sa famille,

son neveu Ptolomé Gallio eut ledit Comté & se qualifia Duc d'Alvito ; il laissa de

sa femme Barbe Porra deux fils, François & Marc. Marc Evêque de Rimini fut

fait Cardinal le 1. Septembre 1681. par le Pape Innocent XI. & mourut le 24-Juillet 1683. François fut après la mort

de son pere Duc d'Alvito, il laissa de sa femme Justine Borromée Ptolomé Duc

d'Alvito , qui épousa Octavie de Trivulce , fille de Jean Jacques Theodore Prince de Trivulce , mort le 3. Août 1656. laissant un fils, Hercule Theodore Prince de Trivulce pere de quatre filles & d'un fils appellé Antoine Theodore Prince de Trivulce dernier de sa branche, mort sans enfans le 26 Juillet 1678. Avant sa mort il fit un testament , par lequel il institua pour héritier de ses Biens allodiaux le deuxième fils de sa tante Octavie & de Ptolomé Duc d'Alvito , qui étoit Caetan Gallio , à condition qu'il prendroit son nom & ses armes , ce qui s'est exécuté depuis ; & quoique les sœurs du dernier Prince s'opposassent fortement à la teneur de ce testament , il a été confirmé & corroboré par le Senat de Milan.

Pour ce qui regarde le Fidei-commis de la Maison de Trivulce , il fut donné en 1678. à Charles Trivulce , nommé *il Capitaneo Trivulzio* , parent fort éloigné du dernier Prince de Trivulce ; il mourut en 1689. sans laisser d'enfans mâles , ses quatre fils étant morts avant lui ; il ne laissa qu'une fille nommée Magdalaine , mariée avec Jean de Moles , fils cadet du Duc de Parete , qui a fait des prétentions sur le fidei-commis de Trivulce du chef de sa femme.

DE TRIVULCE. 208

Le possesseur d'à-présent du fidei-commis de Trivulce est George de Trivulce *Demarchus* de Milan, fils d'Alexandre de Trivulce, mort le 7. Août 1693. petit-fils de George Trivulce Marquis de Sesto, d'Ultriano & de Cologno; & arrière petit-fils de Paul Alexandre, qui étoit fils naturel de Jean Jacques Prince de Trivulce Comte de Melzi, il fut légitimé par un rescript du Roi d'Espagne.

La Maison de Trivulio qui vient ^{du} Origine Duché de Bourgogne, s'établit dans la ^{de la Mai} son de Lombardie où elle fit de grandes acquisitions. Elle a donné plusieurs Ministres à l'Etat de Milan. Spic Trivulio étoit un grand Capitaine dans le douzième siècle. Il prit dans ses armes une gerbe que conserve encore aujourd'hui cette Maison, qui a été partagée en trois branches par les fils d'Antonole Trivulio.

L'aîné Erasme Seigneur de Brisello a fait la branche des Comtes de Legiuno, Brebia-Valle, & Pontenura; ceux d'aujourd'hui en descendent par un bâtard.

Le plus jeune Ambroise Trivulio Seigneur de Locato, a fait la branche qui possedoit le fidei-commis de Trivulce.

Jean le second fils d'Antonole a eu des fils qui ont fait plusieurs branches; celles des Comtes de Porlezza & de Borgoma-

nero. Ces deux terres ont passé dans la Maison d'Este par le mariage de Justine, fille unique de Paul Camille de Trivulce avec Sigismond d'Este Seigneur de saint Martin.

La branche des Marquis de Viguevano a fini dans le siècle passé, par la mort de Jean Jacques Trivulce Marquis de Viguevano.

Theodore & Jean Ferme petit-fils de Jean Trivulce sont célèbres. Le premier Comte de Pizzitone & de Canria, Général des armées de Venise, a été Maréchal de France, il est mort en 1531. & n'a laissé qu'une fille Julie, qui a épousé François Trivulce Comte de Viguevano, qui a uni de grandes terres, lesquelles doivent toujours être possédées par quelqu'un de la Maison de Trivulce, à la charge de porter le nom de Theodore pour honorer sa mémoire.

Jean Ferme Trivulce mort en 1481. a fait la branche des Princes de Trivulce. Il est pere de Jérôme Trivulce, & aïeul de Jean Jacques Trivulce Comte de Milzi, & de Castelzevio, qui a eu pour fils, Charles Emmanuel Theodore, & un fils naturel Paul Alexandre qui a fait la branche qui possède aujourd'hui le fidei-commis de la Maison de Trivulce.

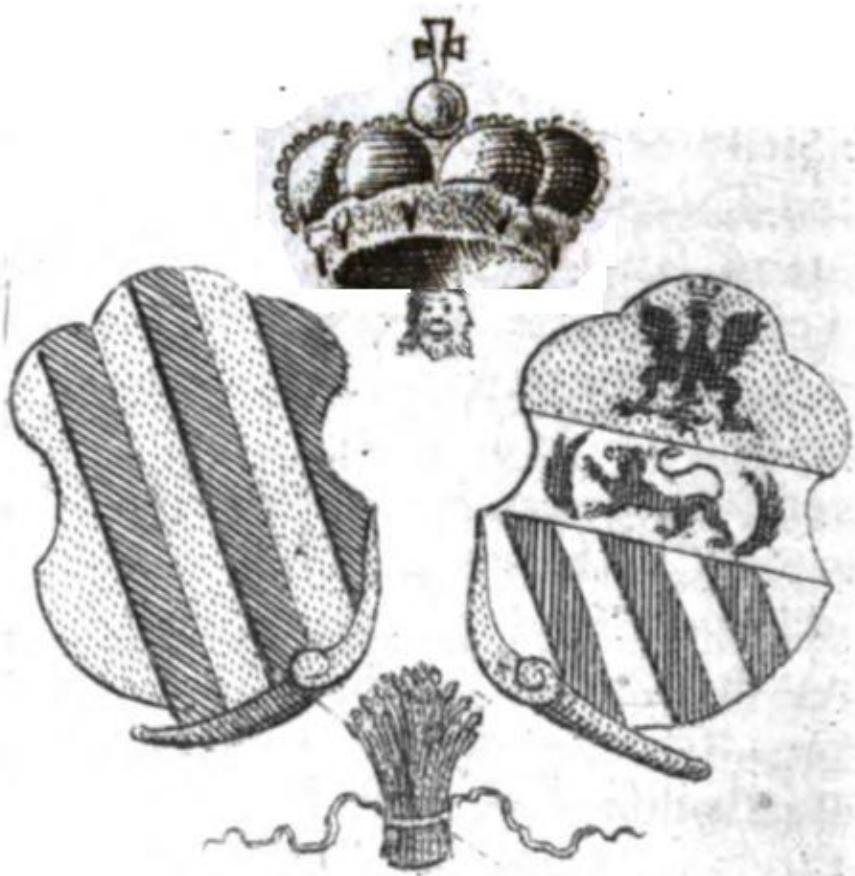
Charles Emanuel Theodore fut tué dans les guerres des Païs-Bas, & laissa un fils unique Jean Jacques Theodore que l'Empereur Ferdinand II fit Prince de Musocco & de Valle-Misolcina, & qui après la mort de sa femme se fit Cardinal en 1629. Avec cette dignité il a été Viceroi de Sardaigne, d'Aragon, de Sicile & Gouverneur de Milan. Antoine Theodore son petit-fils étant mort en 1678. sans enfans, il s'éleva de grandes contestations, tant pour les biens allodiaux de cette Maison, que pour les Fiefs & fidei-commis. Les premiers tombèrent dans la famille des Gallio, & les autres à Charles de Trivulce, comme au plus proche parent légitime de la Maison ; mais celui-ci étant mort aussi sans enfans légitimes, il donna occasion à une nouvelle difficulté ; savoir, si les enfans naturels ou ceux qui les representoient pouvoient prétendre à la succession : & la question fut jugée en faveur d'Alexandre, mort en 1693. & de George son fils, parce que son aïeul quoique fils naturel avoit été légitimé par une Déclaration Roïale d'Espagne.

Les Terres du Prince de Trivulce sont, ses Terres.
Les Terres de Musocco & de Valle-^{res.}
Misolcina, érigées en Principautez. Le

208 LE PRINCE
Comté de Melzi avec d'autres Seigneuri-
es.

Au fidei-commis de Trivulce appar-
tiennent les Terres de Pizzetone, de
Cauria & quelques autres.

LES ARMES
DU PRINCE DE TRIVULCE.



Elles consistent en deux écuissons pos-
sez l'un contre l'autre, au-dessus desquels
est une tête d'homme à triple visage d'ar-
gent, couverte d'un bonnet de gueules
double d'hermine, qui represente le nom
de Trivultio. Le premier écuison porte
pallé d'or & de sinople de six pieces.
Le second en chef d'or à l'aigle et

ploïée de sable couronnée d'or , en pointe bandé d'argent & de gueules de sept pieces , coupé par une fasce d'argent au lion de gueules , la queue fourchuë de même , & marchant entre deux branches de palmier : au-dessous & entre les deux écussions est une gerbe de bled d'or liée d'azur.

Le titre du Prince de Trivulce est , Tirre

ANTOINE THEODORE GALLI Tri-
vulce Prince du saint Empire Romain ,
de Musocco , & de Valle - Misolcina ;
Comte de Melzi , &c.

Ce Prince est Catholique. Religion